

— Ognous écrit de Laprairie : Pendant l'année 1871 il y a eu dans cette paroisse 136 naissances et 75 sépultures.

Le commerce de grain va ici à merveille.

M. A. Esinbart, l'entrepreneur député du comté de Laprairie, vient de faire l'acquisition de 500 arpents de terre à bois dans la paroisse de St. Michel. Il est en frais de construire un moulin à scie sur cette propriété. Plus de 100 hommes sont employés dans ses chantiers.

Une riche couche de plâtre a été découverte sur la ferme de M. McGarland à deux milles et demi de Caledonia Ontario. On ne connaît pas encore l'épaisseur de la couche mais on a fait pénétrer un pieu jusqu'à une profondeur de 8 pieds et on a trouvé du plâtre blanc pur.

Une compagnie Ecossaise avec un capital de \$400,000 se propose de faire un vaste établissement dans la province de Québec pour une émigration de cultivateurs et fermiers.

Les recettes de la douane de Montréal qui était de \$2,490,000 en 1862, était en 1871 de \$5,062,766.

Le département de la Marine et Pêcheries vient d'envoyer au chef de la police du port de Montréal la somme de \$1,000, pour être distribuée parmi ses hommes en reconnaissance des grands services rendus durant la saison de la navigation.

Dans le cours de 1871, il est mort, dans la ville de Joliette, 104 personnes dont 38 adultes et 66 enfants.

L'empire allemand possède actuellement un chiffre rond de 40 millions d'habitants. Parmi eux, 24,253,000 sont protestants; 14,531,000 catholiques; 1,327,000 israélites ou d'autres cultes.

A l'extérieur, en Amérique, en Suisse, en Autriche, en Russie, il y a environ 20 millions d'Allemands.

**BELLE COURSE.**—La fameuse jument trottuse, *Mattie Howard*, vient de trotter vingt milles sans arrêter, en une heure moins vingt-neuf secondes et trois quarts, près de San Francisco, en Californie. Elle a fait le premier mille en 2:29, le sixième en 2:47, le dixième en 2:51 et le dernier, ou vingtième, en 3:00. Le pari était de \$5,000 contre \$1,000. Cette jument est âgée de huit ans.

Un tremblement de terre s'est fait sentir hier dans la province. Les dépêches disent qu'à Québec la secousse s'est fait sentir à 7 h. 50 m. Ici à St. Hyacinthe, c'était vers 7:34. Quelqu'un de St. Valérien nous a dit que la secousse s'était aussi fait sentir dans cette paroisse vers la même heure.

Le mouvement de la population catholique de Québec est comme suit: Notre Dame, naissance 215; mariages 65; décès 164. Eglise St. Jean, naissance 405; mariages 66; décès 618; Eglise St. Roch, naissance 663; mariages 125; décès 618. Eglise St. Patrice, naissance 350; mariages 67; décès 198. Notre Dame de Lévis, naissance 312; mariages 73; décès 127.

## COLONISATION.

M le Rédacteur,

La colonisation est un sujet qui préoccupe tout le monde depuis des années; mais c'est surtout depuis que le gouvernement de Québec donne une si forte impulsion à cette œuvre nationale que l'on en parle d'avantage. Les uns en parlent par patriotisme et dévouement, d'autres pour avoir le plaisir de dire quelque chose à sensation, d'autres pour faire du capital politique.

Le grand mal, je crois, c'est que l'on s'imaginant dans certains quartiers pouvoir faire de la colonisation avec des mots et des phrases. Il y a trop de gens qui abordent cette importante question sans avoir les données suffisantes et sans posséder l'expérience voulue pour juger sainement d'une affaire aussi essentiellement pratique.

L'erreur la plus fatale que l'on puisse concevoir en fait de colonisation, c'est de tout attendre et même de tout exiger du gouvernement. On voudrait que les ministres, accablés qu'ils sont par une multitude d'affaires diverses, fissent avancer la colonisation à pas de géants, et cependant on trouve que les citoyens remplissent dignement leur rôle en restant inactifs et indifférents, en ne faisant pas l'ombre d'une démarche ou d'un sacrifice. Et l'on voit des hommes, d'ailleurs bien intentionnés, qui au lieu d'accuser l'apathie générale, le manque de patriotisme, s'attaquent au contraire au gouvernement, dénigrent les systèmes et les hommes qui les mettent en pratique.

Suivant moi, il est injuste de trouver à redire et de critiquer; les résultats obtenus par le gouvernement, en dépit de la nonchalance presque universelle, font beaucoup d'honneur et aux hommes qui constituent l'administration et aux systèmes suivis.

Le gouvernement de Québec a fait preuve des meilleures et des plus sages dispositions en faveur de la colonisation et les mesures qu'il a adoptées sont bonnes pourvu que le peuple sache en profiter.

On se plaint que les terres de la Couronne sont tombées entre les mains des spéculateurs; mais n'oublions pas, de grâce, que cet abus est plus ancien que le gouvernement de Québec et que ces ventes, qui ont été opérées avec l'intention manifeste de la part des acheteurs de violer la loi, ont été faites avant la nouvelle constitution.

Maintenant, on voudrait que le gouvernement annulât ces ventes comme la loi lui en donne le pouvoir; à cela pas d'objection pourvu que ce soit au profit de colons de bonne foi; car si le gouvernement enlève ces terres des mains des spéculateurs actuels pour les revendre à d'autres spéculateurs, les choses ne seront pas grandement améliorées. Qu'un colon de bonne foi se présente aux bureaux des terres et demande à acheter un de ces lots sur lesquels les conditions de la loi n'ont pas été remplies, et il est sûr que la première vente sera cassée et qu'on lui revendra le lot demandé.

Le gouvernement se trouve aujourd'hui en face de difficultés en grande partie créées sous l'ancien régime, et il lui faut procéder avec prudence pour concilier les esprits et ne pas froisser inutilement une portion quelconque de la population. Une expropriation générale et subite aurait plus de fâcheux résultats qu'on le pense, et si le département des terres annulait les ventes sur des demandes vagues et non motivées, comme celles que l'on fait bien souvent les abus s'aggravaient au lieu de disparaître.

Le gouvernement de Québec, depuis son institution, a déjà cassé une foule de ventes dont les conditions n'avaient pas été remplies; les rapports du commissaire des Terres de la Couronne en font foi. Et il n'y a pas bien longtemps la société de colonisation No. 1 de Bagot a obtenu, à titre de réserve, plus de trente lots dans le canton de Dilton qui avaient été précédemment vendus à des spéculateurs ou du moins à des personnes qui n'avaient pas rempli les conditions voulues.

Maintenant disons un mot des sociétés de colonisation. Cette institution qui fait réellement honneur au législateur qui en a doté notre province, est sans contredit un des meilleurs moyens et le moyen le plus pratique que le ministère de Québec ait mis à notre disposition pour travailler à la colonisation; cependant combien de comtés sont encore privés de ces associations et parmi celles qui existent, combien y en a-t-il qui soient conduites avec l'activité et le bon esprit requis. L'administration Chauveau a offert depuis trois ans plus de SOIXANTE MILLE PIASTRES d'aide à tous les citoyens de la Province de Québec qui voudraient se constituer en société et travailler au profit de la colonisation et malheureusement les comptes publics sont là pour prouver que près des quatre cinquièmes de cette somme sont encore dans le coffre et que nous avons été jusqu'ici trop indifférents pour la faire arriver à sa louable destination. Et nous trouvons que la colonisation languit, et nous accusons le gouvernement au lieu de nous accuser nous-mêmes; nous préjugeons inconsidérément l'opinion publique, et, peut être sans le vouloir, nous faisons un grand tort à la colonisation en semant